

Souveraineté La Solution inc.

Voici comment le Parti Indépendantiste entend procéder afin de réaliser l'Indépendance du Québec :

- Élection du PI à la majorité des sièges.
- Déclaration d'Indépendance par l'Assemblée nationale.
- Adoption par l'Assemblée nationale de la Constitution provisoire (initiale) de l'État du Québec libre et indépendant (incluant la création de la Cour suprême du Québec).
- Mise sur pied d'une assemblée chargée, à la suite de consultations populaires, d'élaborer un projet de constitution permanente à soumettre au peuple par référendum.

QUÉBEC FRANÇAIS ET INTÉGRATION CITOYENNE

Le pays du Québec contrôlera intelligemment l'immigration. L'État québécois jouera un rôle central au niveau de l'intégration citoyenne et linguistique des nouveaux arrivants, condition essentielle au fonctionnement harmonieux de notre société et à la cohésion nationale. Le pays du Québec sera de langue française et les nouveaux arrivants devront donc s'y intégrer en respectant notre langue, notre culture, nos lois et nos valeurs, telles l'égalité homme-femme, la séparation de l'Église et de l'État et la laïcité de nos institutions publiques et de l'espace public, cette dernière ne remettant nullement en cause la liberté de culte ni la sauvegarde de notre patrimoine religieux chrétien. Le respect de ces exigences conditionnera l'obtention de la citoyenneté québécoise.

Voici comment le PI entend gouverner afin d'assurer, de façon cohérente, le caractère français du Québec indépendant et l'intégration citoyenne :

- Français langue officielle et commune du Québec.
- Citoyenneté québécoise et passeport québécois.
- Renforcement de la Charte de la langue française, dont la langue du travail.
- Cégep en français pour tous.
- Un seul centre hospitalier universitaire (CHU) en français à Montréal.
- Abolition des accommodements religieux.
- Contrôle plein et entier de l'immigration.
- Sélection des immigrants en fonction de leur maîtrise du français et du respect de notre culture, de nos lois et de nos valeurs.
- Francisation des réfugiés et des résidents d'origines étrangères qui ne maîtrisent pas le français.
- Acquisition accélérée de la citoyenneté québécoise pour les Franco-canadiens et les Franco-américains qui choisissent de s'établir au Québec.

